

GROUPE



BANQUE DE PROXIMITÉ



Rapport de gestion 2017
" consolidé "

BILAN CONSOLIDE

(en milliers de francs)

Actifs	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
		CHF	CHF
Liquidités		37'281	32'082
Créances sur les banques		29'468	22'090
Créances sur la clientèle	5.1	35'764	32'570
Créances hypothécaires	5.1	440'993	407'729
Opérations de négoce	5.2	10'072	12'542
Immobilisations financières	5.4	10'673	10'274
Comptes de régularisation		785	1'501
Immobilisations corporelles	5.5	4'817	5'079
Autres actifs	5.6	1'353	1'462
Total des actifs		571'206	525'329
Passifs			
Engagements envers les banques		10'008	4'005
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		497'145	451'343
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.3	583	1'210
Obligations de caisse		10'986	17'131
Comptes de régularisation		1'166	1'167
Autres passifs	5.6	487	547
Provisions	5.8	6'168	6'753
Total des fonds étrangers		526'543	482'156
Réserves pour risques bancaires généraux	5.8	3'845	3'845
Capital social		1'769	1'769
Réserves issues du bénéfice		35'998	34'921
Propres parts du capital	5.11	-130	-94
Propres titres de participation RIVIERA FINANCE		-80	-80
Intérêts minoritaires au capital propre		1'190	1'403
Bénéfice consolidé		2'071	1'409
<i>dont part des intérêts minoritaires au bénéfice consolidé</i>		38	28
Total des fonds propres		44'663	43'173
Total des passifs		571'206	525'329
Opérations hors bilan		31.12.2017	31.12.2016
		CHF	CHF
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'492	1'421
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	48'080	37'365

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers de francs)

Du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

	<i>Annexe</i>	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		9'069	9'365
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		458	545
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		260	280
Charges d'intérêts		-2'091	-2'337
<i>Résultat brut des opérations d'intérêts</i>		7'696	7'853
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-547	30
<i>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</i>		7'149	7'883
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		2'860	2'907
Produit des commissions sur les opérations de crédit		15	2
Produit des commissions sur les autres prestations de service		303	281
Charges de commissions		-243	-236
<i>Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service</i>		2'935	2'954
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	1'242	-352
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		5	5
Résultat des immeubles		222	202
Autres produits ordinaires		7	14
Autres charges ordinaires		-31	-31
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		203	190
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	7.2	-4'758	-4'673
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'783	-2'754
<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		-7'541	-7'427
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-262	-262
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-647	-1'591
Résultat opérationnel		3'079	1'395
Produits extraordinaires	7.4	12	500
Charges extraordinaires	7.4	-13	-6
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		0	0
Impôts	7.5	-1'007	-480
Bénéfice consolidé		2'071	1'409
<i>dont part des intérêts minoritaires au résultat de l'entité bénéficiaire</i>		38	28

Tableau de financement consolidé 2017

En milliers de francs

	2017			2016		
	Sources de fonds CHF	Emplois de fonds CHF	Solde + / - CHF	Sources de fonds CHF	Emplois de fonds CHF	Solde + / - CHF
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne) :						
Bénéfice du groupe	2'071			1'409		
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	262			262		
Provisions et autres corrections de valeur		1'271			115	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	547				30	
Comptes de régularisation actifs	716			155		
Comptes de régularisation passifs		1			474	
Dividendes de l'exercice précédent		229			267	
Solde	3'596	1'501	2'095	1'826	886	940
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres						
Variation du capital social						
Ecart de conversion monétaires						
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres		213			85	
Solde	0	213	-213	0	85	-85
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles :						
Participations						
Immeubles						
Autres immobilisations corporelles						
Valeurs immatérielles						
Modifications du périmètre de consolidation						
Solde	0	0	0	0	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité bancaire :						
Engagements envers les banques	6'003			4'006		
Engagements résultant d'opérations de financement de titres						
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	45'802			22'601		
Engagements résultant d'opérations de négoce						
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		627			712	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur						
Obligations de caisse		6'145			6'122	
Autres passifs		60			35	
Créances sur les banques		7'378		234		
Créances résultant d'opérations de financement de titres						
Créances sur la clientèle		3'194		609		
Créances hypothécaires		33'264			10'020	
Opérations de négoce	2'470			992		
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés						
Immobilisations financières		399			1'020	
Autres actifs	109			743		
Liquidités		5'199			12'131	
Solde	54'384	56'266	-1'882	29'185	30'040	-855
Total source de fonds	57'980			31'011		
Total emploi de fonds		57'980	0		31'011	0

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

consolidé au 31 décembre 2017 (en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Réserves facultatives issues du bénéfice et du bénéfice reporté	Propres parts du capital	Propres parts du capital Riviera Finance	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capitaux propres au 1er janvier 2017	1'769	0	34'921	3'845	0	0	-94	-80	1'403	1'409	43'173
Plan de participation des collaborateurs / inscriptions dans les réserves											0
Augmentation / réduction du capital											0
Autres apports / injections											0
Acquisition de propres parts au capital							40				40
Aliénation de propres parts au capital							-76				-76
Bénéfice / (perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital											0
Différence de change											0
Dividendes et autres distributions										245	245
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux											0
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves			1'077						-213	-1'654	-790
Bénéfice consolidé de l'exercice										2'071	2'071
Capitaux propres au 31 décembre 2017	1'769	0	35'998	3'845	0	0	-130	-80	1'190	2'071	44'663

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2017

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIEGE DU GROUPE

La Caisse d'Epargne Riviera est une société coopérative ayant son siège à Vevey. Riviera Finance SA est une société anonyme ayant son siège à Vevey.

L'entité consolidée Caisse d'Epargne Riviera et Riviera Finance SA (ci-après CER) est principalement active dans le domaine hypothécaire et la récolte de fonds passifs. Son rayon d'action se situe dans le canton de Vaud et plus particulièrement dans la région de Vevey.

Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, la CER est à même d'offrir un service spécifique de gérance de fortune.

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 21.80 personnes (23,50 l'année précédente).

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 15/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image fidèle du patrimoine et du résultat du Groupe.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables au Groupe figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont été limités aux catégories de données concernant le Groupe dans le but d'en faciliter la lecture.

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes ;
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat ;
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Il n'y a eu aucun changement des principes comptables et des principes d'évaluation au cours de l'exercice.

2.5 Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés du secteur financier dans lesquelles la CER détient directement ou indirectement la majorité des voix ou du capital font l'objet d'une intégration globale.

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation comprend la banque et la société suivante :

Nom de la société	Activité	Capital-actions en devises	Quote-part de participation
RIVIERA FINANCE SA, Vevey	Gérance de fortune et conseils patrimoniaux	CHF 1'650'000	79.00 %

2.6 Variation du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation lors de l'exercice sous revue.

2.7 Méthode de consolidation

La consolidation du capital se fait selon la méthode anglo-saxonne "purchase". Le prix d'acquisition de la participation est compensé avec les fonds propres existant au moment de la prise de contrôle.

2.8 Date de clôture des comptes consolidés

Les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

2.9 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.10 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat "Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts".

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience. Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.11 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat "Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce".

2.12 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position "Autres actifs" soit à la position "Autres passifs".

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La banque vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.13 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les "Comptes de régularisation actifs ou passifs" pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs".

2.14 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.-- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.15 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

2.16 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique "Impôts" ;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique "Charges de personnel" ;
- Les autres provisions par la rubrique "Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes".

2.17 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat "Variation des réserves pour risques bancaires généraux".

2.18 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

Une provision pour impôts différés est constituée sous la rubrique "Provisions" de façon à tenir compte des charges fiscales latentes qui résultent des divergences d'évaluation entre les valeurs déterminantes pour les bouclements statutaires et celles relevées pour la consolidation.

2.19 Engagements de prévoyance

Le personnel de la Caisse d'Epargne riviera est affilié depuis le 1.01.2008 auprès de Retraites Populaires. Le personnel de Riviera Finance est affilié auprès de la Banque Cantonale Vaudoise.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.20 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.21 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors-bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.22 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Cours de clôture	2017	2016
EUR	1.1691	1.0740
USD	0.9778	1.0202

2.23 Propres parts du capital

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circulaire FINMA 15/1 au 1er janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. GESTION DES RISQUES ET SURVEILLANCE CONSOLIDÉE

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an. La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

Un cadre réglementaire interne garantit que les indications à la prise de risques sont adaptées au risque de liquidité.

La CER gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Litige en cours

Une procédure en dédommagement à l'encontre de Riviera Finance SA a été engagée par un client dans le cadre d'un mandat de gestion. Il s'agit d'une réclamation pécuniaire déposée auprès du Juge délégué de la Chambre patrimoniale cantonale (Vaud). Si cette affaire devait être jugée en faveur du client, elle ne mettrait pas en danger la continuation des affaires de la société. Le dossier a été remis à un cabinet d'avocats réputés pour sauvegarder les intérêts et l'image de Riviera Finance.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 18/3, la banque externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Evènements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2017, date du bilan de la banque.

5.

Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	34'554	3'886	519	38'959
Créances hypothécaires	445'999	0	0	445'999
- Immeubles d'habitation	380'195	0	0	380'195
- Immeubles commerciaux	24'227	0	0	24'227
- Immeubles artisanaux et industriels	20'976	0	0	20'976
- Autres	20'601	0	0	20'601
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	480'553	3'886	519	484'958
31.12.2017	480'553	3'886	519	484'958
31.12.2016	443'234	3'788	805	447'827
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	473'104	3'653	0	476'757
31.12.2017	473'104	3'653	0	476'757
31.12.2016	436'738	3'561	0	440'299
Hors bilan				
Engagements conditionnels	30	1'462	0	1'492
Engagements irrévocables	45'242	2'838	0	48'080
Total du hors bilan	45'272	4'300	0	49'572
31.12.2017	45'272	4'300	0	49'572
31.12.2016	34'611	4'175	0	38'786

Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2017	5'477	3'911	1'566	1'566
31.12.2016	5'354	3'921	1'433	1'433

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	2017 CHF	2016 CHF
ACTIFS		
Opérations de négoce		
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	10'072	12'542
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	10'072	12'542
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dettes	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	10'072	12'542
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	Valeurs de remplacement positives CHF	Valeurs de remplacement négatives CHF	Volume des contrats CHF	Valeurs de remplacement positives CHF	Valeurs de remplacement négatives CHF	Volume des contrats CHF	
Instruments de taux							
SWAPS					578	55'000	
Devises / métaux précieux							
Contrats à terme							
Titres de participation/indices							
Options (OTC)		5	813				
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2017	0	5	813	0	578	55'000
	31.12.2016	0	27	1'695	0	1'183	67'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)		Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2017				0		583
	31.12.2016				0		1'210

5.4 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2017 CHF	2016 CHF	2017 CHF	2016 CHF
Répartition des immobilisations financières				
Titres de créance	10'154	9'755	10'478	10'029
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	10'154	9'755	10'478	10'029
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	515	515	515	515
Total	10'673	10'274	10'993	10'544
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière	0	0	0	0

Répartition des contreparties selon la notation

	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
	Valeur comptable des titres de créance	1'283	2'744	3'544	0	0

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Immobilisations corporelles

	Valeur d' acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2016	2017					Valeur comptable 31.12.2017
				Change- ments d'affecta- tion	Investis- sements	Désin- vestis- sements	Amortis- sements	Reprises	
				CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-1'666	1'169	0	0	0	-178	0	991
Autres immeubles	8'395	-4'485	3'910	0	0	0	-84	0	3'826
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en "leasing" financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	11'244	-6'165	5'079	0	0	0	-262	0	4'817

5.6 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2017 CHF	2016 CHF	2017 CHF	2016 CHF
Compte de compensation	578	1'183	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résult. des instit. de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	155	164	347	366
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	620	115	140	181
Total	1'353	1'462	487	547

5.7 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2017	31.12.2016			31.12.2017	31.12.2016
Retraites populaires & BCVD	100%	0	0	0	0	475	424

5.8 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2016	Utilisations conformes à leur but	Modifications du périmètre de consolidation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2017
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Provisions pour impôts latents	4'033	0	0	0	0	320	0	4'353
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	2'720	-1'551	0	0	0	646	0	1'815
Total des provisions	6'753	-1'551	0	0	0	966	0	6'168
Réserves pour risques bancaires généraux	3'845	0	0	0	0	0	0	3'845
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	7'528	0	0	0	0	673	0	8'201
- dont corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises	1'433	0	0	0	0	133	0	1'566
- dont corrections de valeurs pour les risques latents	6'095	0	0	0	0	540	0	6'635

5.9 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options				
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur		
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	
				CHF	CHF			CHF	CHF
Membres du conseil d'administration	51	51	51'000	51'000	0	0	0	0	0
Organes	9	9	9'000	9'000	0	0	0	0	0
Collaborateurs	22	23	22'000	23'000	0	0	0	0	0
Total	82	83	82'000	83'000	0	0	0	0	0

5.10 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF	CHF	CHF
Sociétés liées	0	0	0	0
Affaires d'organes	8'173	9'532	3'093	2'221

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 8'173 au 31 décembre 2017.

5.11 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	CHF	
Propres actions au porteur le 01.01.2017	1'000	94
+ achats	1'000	76
- ventes	1'000	-40
Propres actions au porteur le 31.12.2017		130

5.12 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	Echu :							immobilisé	Total
	à vue	dénonçable	d'ici 3 mois	entre 3 et 12 mois	entre 12 mois et 5 ans	après 5 ans			
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF		
Actifs / Instruments financiers									
Liquidités	37'281	0	0	0	0	0	0	0	37'281
Créances sur les banques	29'468	0	0	0	0	0	0	0	29'468
Créances sur la clientèle	0	35'764	0	0	0	0	0	0	35'764
Créances hypothécaires	0	100'380	31'168	39'753	269'692	0	0	0	440'993
Opérations de négoce	10'072	0	0	0	0	0	0	0	10'072
Immobilisations financières	4'808	10	0	639	2'701	2'000	515	515	10'673
Total									
31.12.2017	81'629	136'154	31'168	40'392	272'393	2'000	515	515	564'251
31.12.2016	71'521	140'678	22'068	37'332	242'973	2'200	515	515	517'287
Fonds étrangers / Instruments financiers									
Engagements envers les banques	8	0	10'000	0	0	0	0	0	10'008
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	134'777	362'368	0	0	0	0	0	0	497'145
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	583	0	0	0	0	0	0	0	583
Obligations de caisse	0	0	907	2'357	6'737	985	0	0	10'986
Total									
31.12.2017	135'368	362'368	10'907	2'357	6'737	985	0	0	518'722
31.12.2016	109'921	342'638	5'435	5'618	8'688	1'390	0	0	473'689

6.

Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Engagements irrévocables	48'080	37'365
Autres engagements conditionnels	1'492	1'421
Total des engagements conditionnels	49'572	38'786

7.

Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	1'242	-352
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	1'242	-352

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Résultat de négoce provenant des :		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	1'155	-488
Devises	87	136
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	1'242	-352

7.2 Charges de personnel

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Salaires et appointements	-3'744	-3'687
Prestations sociales	-351	-363
Contributions aux institutions de prévoyance	-475	-424
Autres charges de personnel	-188	-199
Total des charges de personnel	-4'758	-4'673

7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Coût des locaux	-488	-485
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-841	-829
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-51	-49
Honoraires de la société d'audit	-118	-138
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-115	-135
- dont pour d'autres prestations de service	-3	-3
Autres charges d'exploitation	-1'285	-1'253
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2'783	-2'754

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Produits extraordinaires

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Remboursement d'impôts	0	492
Divers postes non significatifs	12	8
Total des produits extraordinaires	12	500

Charges extraordinaires

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Perte résultant d'une erreur opérationnelle	0	0
Divers postes non significatifs	-13	-6
Total des charges extraordinaires	-13	-6

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-687	-350
Constitution de provisions pour impôts latents	-320	-130
Total des impôts	-1'007	-480
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	33%	34%

A l'Assemblée générale de la

Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative

Vevey

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels consolidés 2017

(période du 1.1. au 31.12.2017)

18 avril 2018
2160'0150/9
RLO/ICA/sja

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés

à l'Assemblée générale de la

Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de la Caisse d'Epargne Riviera, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 18 avril 2018



Roland Loup
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



Isabelle Cartier-Rumo
Expert-réviseur agréé

Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

Selon Circ. FINMA 2016/1 (publication partielle dans le sens du Cm 15 ss.)

Exigences en matière de fonds propres

Montants en milliers de francs	31.12.2017	31.12.2016	
Fonds propres pris en compte	44'663	43'173	
Fonds propres de base durs (CET1)	44'663	43'173	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	0	0	
Fonds propres de base (T1)	44'663	43'173	
Fonds propres complémentaires (T2)	0	0	
Fonds propres nécessaires (fonds propres minimaux)	21'362	21'974	
Risques de crédit	Approche standard suisse	19'333	19'677
Risques sans contreparties	Approche standard suisse	427	447
Risques de marché	Approche "de minimis"	416	545
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	1'678	1'757
(-) Déductions des fonds propres minimaux nécessaires	Approche standard suisse	-492	-452
Volant anticyclique		3'076	3'078
Somme des positions pondérées en fonction du risque		267'025	274'675
Volant anticyclique par rapport à la somme des positions pondérées en fonction du risque		1.15%	1.12%
Ratios de fonds propres			
Ratio des fonds propres de bases durs (Ratio CET1)	16.73%	15.72%	
Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)	16.73%	15.72%	
Ratio en matière de capital réglementaire (T1 & T2)	16.73%	15.72%	
Exigences en CET1 (selon les standards minimaux de Bâle)	6.90%	6.25%	
Fonds propres minimaux	4.50%	4.50%	
Volant de fonds propres	1.25%	0.63%	
Volant anticyclique	1.15%	1.12%	
CET1 selon les standard minimaux de Bâle disponible après déduction des exigences en AT1 et T2	13.23%	12.22%	
Objectif en matière de fonds propres CET1 (selon annexe 8 OFR)	8.15%	8.12%	
Objectif de la catégorie de banque 5	7.00%	7.00%	
Volant anticyclique	1.15%	1.12%	
CET1 disponible	13.23%	12.22%	
Objectif en matière de fonds propres T1 (selon annexe 8 OFR)	9.65%	9.62%	
Objectif de la catégorie de banque 5	8.50%	8.50%	
Volant anticyclique	1.15%	1.12%	
T1 disponible	14.73%	13.72%	
Objectif pour les fonds propres de base (selon annexe 8 OFR)	11.65%	11.62%	
Objectif de la catégorie de banque 5	10.50%	10.50%	
Volant anticyclique	1.15%	1.12%	
Fonds propres réglementaires disponibles	16.73%	15.72%	

Leverage Ratio

Montants en milliers de francs

31.12.2017

31.12.2016

Leverage Ratio	7.75%	8.08%
Fonds propres de base (CET1 + AT1)	44'663	43'173
Engagement global (Pos. 021)	576'438	534'246

Liquidity Coverage Ratio

Ratio pour la liquidité à court terme LCR	TOTAL	TOTAL
Moyenne 1er trimestre	453.28%	331.47%
Moyenne 2e trimestre	644.07%	434.39%
Moyenne 3e trimestre	685.46%	531.14%
Moyenne 4e trimestre	653.20%	531.23%
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
Moyenne 1er trimestre	31'760	26'244
Moyenne 2e trimestre	46'197	33'578
Moyenne 3e trimestre	52'376	41'117
Moyenne 4e trimestre	48'774	42'291
Flux nets de trésorerie		
Moyenne 1er trimestre	7'007	7'917
Moyenne 2e trimestre	7'173	7'730
Moyenne 3e trimestre	7'641	7'741
Moyenne 4e trimestre	7'467	7'961

Vu l'impact peu significatif en matière de liquidité pour le groupe, les montants et les pourcents présentés ci-dessus sont ceux de la Caisse d'Epargne Riviera.